

<h2>CTPD DU 29 SEPTEMBRE 2011</h2>

Ordre du jour :

- *Formation professionnelle : Bilan 2010-2011 et plan 2011-2012,*
- *Ponts naturels,*
- *Caisse commune CFP Brest,*
- *Modification horaires Trésorerie de Lannilis,*
- *CHORUS – DSO.*

En introduction à ce CTPD, un collègue du CFP de Douarnenez est intervenu pour expliquer les difficultés rencontrées par les agents suite au vote par la communauté de communes du Cap Sizun de taux d'imposition erronés ayant provoqué l'émission de taxes foncières fortement majorées (de 100 à 400 €).

Les services de la DGFIP ne sont bien évidemment pour rien dans cette affaire mais l'amalgame est malheureusement fait par bon nombre d'usagers ce qui met les agents de Douarnenez et de la Trésorerie de Pont Croix en situation difficile à une période déjà très chargée pour les services.

La collectivité locale a, d'ores et déjà, pris une délibération rectificative mais les avis sont déjà partis et ceux de TH (5000 avis) vont suivre sans possibilité de bloquer le processus...

Les solutions de la DGFIP qui consistent, pour l'instant, à faire payer les contribuables puis émettre un avis rectificatif et au final un avis de remboursement semblent peu à même de faire retomber le mécontentement des contribuables et la pression sur les agents.

Une réunion des différents protagonistes (DGFIP et élus locaux) était à l'ordre du jour dans la soirée du 29 septembre afin d'étudier la meilleure communication susceptible d'expliquer la situation aux administrés...

Pour FO DGFIP, il est primordial d'endiguer le problème et de donner des consignes précises aux agents qui sont déjà très sollicités et livrés à eux-mêmes pour gérer cette situation exceptionnelle alors qu'en période de forte d'échéance, le quotidien est déjà particulièrement contraignant.

Dans l'attente de solutions techniques à l'étude (ajustement sur novembre de la taxe foncière mensualisé, blocage des relances), deux collègues de l'EMR sont sur place pour soutenir les agents de la Trésorerie de Pont Croix.

Formation professionnelle, Bilan 2010-2011 et perspectives 2012 :

La Directrice départementale, Madame PY est revenue sur le contexte particulier de la mise en place des services de Direction dans le Finistère et notamment la difficulté inhérente à reconstituer des équipes mixtes représentatives des deux filières sur Quimper.

Nous sommes revenus sur le bilan 2010-2011 faisant apparaître une diminution significative du nombre de jours de formation par agent et sur la nécessaire sensibilisation des chefs de services à la question de la formation.

Pour **FO DGFIP**, le seul entretien /notation n'est pas suffisant en terme de recensement des besoins, et les agents dans le cadre d'un entretien spécifique devraient pouvoir disposer de toutes les informations nécessaires à la mise en place de leur plan de formation personnalisé.

Nous avons également pointé les difficultés des agents à appréhender la compréhension de notes techniques toujours plus nombreuses et consécutives à l'empilement de mesures législatives.

Plus que jamais, cela nécessiterait la mise en place d'un réseau de cadres experts susceptibles de faciliter la compréhension de ces notes qui mettent en difficulté les agents et dont l'interprétation aléatoire pose aussi le problème de la crédibilité des services.

Sur cette question, la Directrice départementale a reconnu le bien fondé de nos observations en citant notamment l'exemple récent de la réforme de la taxe professionnelle.

Comme indiqué dans notre déclaration liminaire, nous avons également dénoncé la faiblesse de la qualité des modules nationaux de préparation aux concours :

- Incapacité de pouvoir proposer des nouveaux sujets d'une année à l'autre,
- Corrigés infaisables dans la plupart des épreuves,

Ponts naturels :

La Directrice départementale a indiqué que la DG attend la remontée des départements pour harmoniser cette question des ponts naturels et n'a donc pas soumis ce sujet au vote mais a souhaité prendre l'avis des organisations syndicales en présence.

L'année 2012 pourrait en effet voir six ponts naturels proposés aux agents avec la fermeture des services. **Pour FO DGFIP, les ponts naturels, bien qu'imposés, demeurent globalement bien perçus par les agents et permettent aussi de faciliter la prise de congés à l'heure où les CET sont trop souvent utilisés pour masquer la situation de pénurie d'effectifs.**

Pour autant, compte tenu du nombre de jours important proposé cette année, il doit être tenu compte également des agents notamment à temps partiel ou disposant de protocoles horaires hebdomadaire inférieurs à 38h30, situations réduisant le volume de jours de congés annuels.

Jour férié	Pont naturel possible
Mardi 1 ^{er} mai 2012	Lundi 30 avril 2012
Mardi 8 mai 2012	Lundi 7 mai 2012
Jeudi 17 mai 2012	Vendredi 18 mai 2012
Jeudi 1 ^{er} novembre 2012	Vendredi 2 novembre 2012
Mardi 25 décembre 2012	Lundi 24 décembre 2012
Mardi 1 ^{er} janvier 2013	Lundi 31 décembre 2012

Modifications horaires Lannilis :

FO DGFIP a approuvé la demande de modification d'horaires d'ouverture au public demandée par le Trésorier de Lannilis et les agents : soit une ouverture hebdomadaire de 27h30 au lieu de 32h30.

Si une réduction d'horaires d'ouverture au public peut être interprété comme une diminution du service public, il n'en demeure pas moins que les petites unités réduites en effectifs doivent faire face à de très fortes contraintes d'organisation qu'une moindre ouverture au public est susceptible d'atténuer.

Caisse commune CFP Brest :

Désormais, la réception de tous les usagers, y compris ceux des SIE, se fera au rez de chaussée à l'accueil du CFP de Brest .

Le volume des opérations prévisibles est de l'ordre de 15 à 20 par an pour chacun des SIE.

CHORUS-DSO :

A compter du 1^{er} janvier 2012, les applications NDL et CGL seront supprimées et les dégrèvements sans ordonnancement (DSO) de la DGFIP seront pris en charge par CHORUS.

La mise en paiement de ces DSO (restitution d'IS, remboursements de crédits de TVA°..) seront assurés par les SIE avec la mise en place d'une séparation fonctionnelle entre les agents chargés de l'instruction des demandes et ceux chargés de la validation des dépenses.

Questions diverses :

A notre demande, la Directrice a accepté de faire le point sur la situation budgétaire du département. Elle a reconnu que la mise en place des nouvelles équipes fusionnées, le passage à CHORUS, les nombreuses opérations immobilières, et la diminution de la DGF avaient conduit, courant d'été, à des perspectives budgétaires préoccupantes conduisant à un blocage des dépenses non urgentes...

Suite au versement de la réserve de gestion par la DG, la situation a quelque peu gagné en marges de manœuvre, mais Madame PY a reconnu certaines initiatives malheureuses et notamment le non remplacement des terminaux bancaires dans la plus grande Trésorerie du Finistère.

Sur la question des frais de déplacement et aussi sur le versement de certaines allocations à caractère social, il semble que les retards de paiements sont en cours de règlement.

A notre question sur le renouvellement du parc informatique, elle a confirmé le gel d'une dotation de 40 000 € en indiquant qu'il n'était plus possible de renouveler le matériel tous les cinq ans...mais qu'elle restait à l'écoute..**Nous ne manquerons pas de lui faire connaître la situation préoccupante de certains services et les enjeux importants face à des ordonnateurs exigeants, correctement dotés en effectifs et en matériel informatique... !!**

Concernant la question des stores de Brest et malgré les engagement de son prédécesseur, la Directrice a indiqué que ce dossier n'était pas prioritaire compte tenu de la situation budgétaire départementale et que ces installations relevaient du confort.....

Nous ne pouvons nous contenter d'une telle réponse s'agissant de l'amélioration des conditions de travail des agents et d'une utilisation « détournée » des fonds du CHS (10000) par l'Administration.

Ce dossier s'il n'est pas réglé rapidement fera l'objet d'une prochaine intervention Force Ouvrière lors du CHS Ministériel de décembre prochain.

La fin d'année 2011 s'annonce donc très difficile pour le fonctionnement des services de la DGFIP et pour les conditions de travail des personnels et puisque la Directrice a d'ores et déjà annoncé la limitation prévisible des interventions de la Direction sur le DUERP et le plan de prévention 2011 nous ne manquerons pas de revenir aussi sur ces questions lors du prochain CHS du 13 octobre 2011.

Information listes d'aptitudes 2012 :

A l'issue de ce CTPD et à titre d'information, la Direction nous a informés du nombre de candidats pour les prochaines listes d'aptitudes 2012 dont les CAP se tiendront le 8 novembre prochain.

Concernant les candidatures pour accéder à la catégorie A, on note 6 candidats sur la filière fiscale et 22 sur la gestion publique.

Concernant l'accès à la catégorie B, 151 demandes d'inscription ont été faites sur la Gestion publique et 44 sur la filière fiscale.

Tous les candidats de B en A auront un entretien avec la Direction, alors que seuls les nouveaux candidats pour le C en B seront reçus par la Direction.

Les représentants du personnel pourront consulter les copies des dossiers des candidats sur le site de la DDFIP de Quimper en amont des CAPL.

Rappelons que les différences en nombre des candidats notamment pour le C en B proviennent du mode de promotion plus axé sur le concours en filière fiscale et aussi de règles de gestion différentes de celles de la gestion publique.

Rappelons aussi que dans le cadre des discussions sur l'harmonisation de ces règles, FO DGFIP a été la seule organisation à défendre l'affectation au département pour les promus de C en B, considérant que le gain indiciaire d'une telle promotion ne justifiait en rien un déplacement géographique pénalisant sur le plan familial et couteux financièrement !

POUR DONNER UN SIGNAL CLAIR A L'ADMINISTRATION

ET FAIRE ABOUTIR VOS LEGITIMES REVENDICATIONS

LE 20 OCTOBRE 2011

VOTEZ ET FAITES VOTEZ FO DGFIP